

SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

RAPPORT 2019

**Mission Développement durable et
Biodiversité**

21/06/2019



Le pinson des arbres se plaît dans les espaces forestiers

PREAMBULE

Au printemps 2014, la cellule Biodiversité de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise s'est engagée dans un protocole de comptage d'oiseaux nicheurs pour approfondir les connaissances de l'avifaune locale car les données existantes étaient très fragmentaires. Ces inventaires, reconduits chaque année, permettent d'alimenter des indicateurs de biodiversité nationaux.

Table des matières

I.	Une méthode scientifique	4
A.	Protocole stoc	4
B.	Analyses nationales	4
C.	Outils utilisés	4
II.	Mise en place sur CERGY-PONTOISE	5
A.	La Cellule Biodiversité.....	5
B.	Les partenariats.....	5
C.	Les carrés stoc	5
III.	Résultats obtenus en 2019	6
A.	Indicateurs de la campagne	6
1.	Chiffres clés.....	6
2.	Comparaisons aux tendances régionales	7
B.	Palmarès de l'année	8
1.	Quinté gagnant	8
2.	Inédits	9
3.	Espèces en danger en Ile-de-France.....	9
4.	Absents	10
C.	Evolutions remarquables.....	10
D.	Tendances générales	11
IV.	PERSPECTIVES	13
A.	Suivi des espèces	13
B.	Des pistes d'actions favorables à l'avifaune	13
V.	ANNEXES.....	14

I. UNE METHODE SCIENTIFIQUE

Le protocole STOC, pour Suivi Temporel des Oiseaux Communs, est l'un des programmes de sciences participatives du réseau Vigie-Nature coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle. Il s'adresse à des ornithologues amateurs expérimentés et vise à évaluer la dynamique des populations nicheuses d'oiseaux communs (abondance, variations spatiales et temporelles) sur le long terme.

A. PROTOCOLE STOC

Les sites d'étude sont des carrés de 2 km de côté. Au sein de chaque carré, l'observateur identifie 10 points d'écoute de façon homogène et représentative de la variété des habitats. Ceci permet d'avoir une série de points d'écoute regroupant des milieux variés et donc susceptibles de contenir une avifaune la plus diversifiée possible.

Pour chaque point d'écoute, l'observateur identifie et dénombre les oiseaux par leur chant ou par reconnaissance visuelle. Dans le respect du protocole, chaque écoute se fait durant 5 minutes.

Les relevés sont effectués en deux passages successifs au printemps, avec un intervalle de 4 à 6 semaines. Ils sont réitérés chaque année aux mêmes points et sur les mêmes périodes. Les données sont ensuite saisies sur le site <https://www.vigie-plume.fr/> pour être capitalisées au niveau national.

Les informations collectées et compilées permettent d'observer des tendances régionales mais aussi nationales et européennes. Le STOC-EPS (échantillonnages ponctuels simples) peut ainsi être utilisé pour l'étude de phénomènes globaux tels que les effets du changement climatique ou de l'urbanisation.

B. ANALYSES NATIONALES

Le but du protocole STOC est de collecter, à un niveau local premièrement, les observations d'oiseaux et les noter avec précision afin de les faire remonter à un niveau national où à cette échelle, les observations de chaque région sont collectées. Le cumul des données nationales réalisées par un grand nombre d'observateurs permet d'avoir une base suffisamment conséquente pour écarter les biais statistiques. En revanche, nous ne pouvons pas réaliser les mêmes calculs à l'échelle de Cergy-Pontoise, l'échantillonnage étant trop faible.

C. OUTILS UTILISES

Les outils de terrain sont simples, il faut se munir de feuilles STOC (feuilles contenant la date de l'observation, le carré STOC observé, le point d'écoute, l'heure de début d'écoute et bien sûr le tableau pour noter les espèces), de jumelles et/ou d'un appareil photo. Une fois les observations faites, il faut les rentrer sur le site de <https://www.vigie-plume.fr/>.

La « Liste Rouge régionale des oiseaux nicheurs d’Ile-de-France » est une référence scientifique reconnue, idéale pour comparer nos résultats avec les tendances régionales. Ce document a été rédigé par l’Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) en collaboration avec le Muséum National d’Histoire Naturelle (MNHN) et l’INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel).

II. MISE EN PLACE SUR CERGY-PONTOISE

A. LA CELLULE BIODIVERSITE

Engagée dans le développement durable et la protection de la biodiversité, la Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise doit faire face à des enjeux environnementaux importants, tels que la fragmentation des espaces naturels et la disparition de certains habitats. Les espèces rencontrées au cours du STOC dépendent notamment de ces habitats et de leur préservation.

B. LES PARTENARIATS

LA FERME D’ECANCOURT

Un animateur de la Ferme d’Ecancourt participe tous les ans aux relevés d’un carré, cette année ce fût Gaétan.

L’ILE DE LOISIRS

L’Ile de loisirs de Cergy-Pontoise met chaque année à disposition un animateur Nature, Sylvain, et des vélos pour les relevés du carré centré sur l’étang.

LES BENEVOLES

Deux bénévoles collaborent avec la cellule :

- Éric, passionné d’ornithologie, membre de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)
- Lucille, qui travaille au Muséum national d’Histoire naturelle (MNHN)

C. LES CARRES STOC

Après négociations, la zone d’observation attribuée à la CACP s’établit sur quatre carrés contigus, au centre du territoire, couvrant ainsi 16 km² pour 40 points d’écoute. Ils permettent de prospecter différents types de milieux, représentatifs de la diversité du territoire.



Carte présentant les 4 carrés STOC-EPS suivis par la CACP

III. RESULTATS OBTENUS EN 2019

Les données ne constituent pas un inventaire exhaustif de l'avifaune car les observations ne durent que 5 mn sur quelques points d'écoute et ne sont issues que d'un échantillon de sites du territoire. Toutefois elles permettent d'observer des tendances et des dynamiques représentatives du territoire.

Des espèces nicheuses non répertoriées par le protocole sont toutefois bien présentes sur le territoire : le pic noir et le rossignol du Japon par exemple.

Le protocole est cependant éprouvé depuis de nombreuses années et il a permis au niveau national des analyses pertinentes sur la diversité et la dynamique des populations.

La liste des espèces observées dans le cadre du protocole est en annexe de ce document.

A. INDICATEURS DE LA CAMPAGNE

1. Chiffres clés

Les indicateurs de la campagne 2019

Nombre total d'espèces observées : **58**

Nombre total d'espèces menacées ou quasi menacées* et présumées nicheuses : **2**, la linotte mélodieuse et le vanneau huppé

*Classée NT, VU, EN ou CR sur la [liste rouge des oiseaux nicheurs d'Ile de France](#)

On ne note pas de variation significative de ces indicateurs par rapport aux années précédentes.

2. Comparaisons aux tendances régionales

Il est intéressant de comparer les résultats de l'agglomération de Cergy-Pontoise avec les résultats à l'échelle régionale.

Les grandes tendances de la dynamique des populations de l'avifaune en Ile-de-France se traduisent par :

- Les populations d'oiseaux dans les villes ont fortement diminué en 12 ans
- Une dynamique négative des espèces spécialistes des milieux agricoles (50% du territoire)
- Une dynamique négative des espèces spécialistes des zones humides et aquatiques (2% du territoire)

Les pratiques agricoles sont largement responsables de la situation des espèces inféodées à ce milieu. Le changement du paysage agricole (suppression des haies par exemple), la monoculture (qui diminue la variété du milieu) et le recours intensif aux pesticides ont considérablement affecté l'avifaune.

La forte régression des surfaces de prairies humides est aussi imputable aux modes de gestion des espaces agricoles.

L'urbanisation, par la destruction et la fragmentation des milieux, impacte également les populations d'oiseaux.

Cet article du blog Nature en ville à Cergy-Pontoise synthétise les tendances les plus récentes observées pour les populations d'oiseaux en Ile-de-France:

<https://natureenvilleacergyponoise.wordpress.com/2018/03/27/ou-sont-passees-les-oiseaux/>

B. PALMARES DE L'ANNEE

1. Quinté gagnant



L'espèce la plus rencontrée est comme chaque année le pigeon ramier, vient en seconde place l'étourneau sansonnet, puis le moineau domestique. En quatrième position, la pie bavarde suivie de près par le martinet qui vient compléter ce quinté.



L'étourneau sansonnet, l'un des oiseaux les plus présents lors de nos observations en 2019.

2. Inédits

Des espèces nouvelles se sont présentées cette année : mention spéciale pour le loriot d'Europe, l'hypolaïs polyglotte mais aussi un goéland indéterminé. La présence accidentelle de l'aigrette garzette nous a également surpris cette année.



L'aigrette garzette, une des nouvelles venue lors de nos observations en 2019.

3. Espèces en danger en Ile-de-France

Des espèces nicheuses « vulnérables (VU) » et « quasi-menacées (NT) » ont été observées : la linotte mélodieuse (NT) et le vanneau huppé (VU).

La linotte mélodieuse est toujours bien présente. Elle a été observée sur des friches armées et notamment sur la zone de déchèterie des Linandes. Seulement, les grands travaux en cours et ceux à venir pourraient mettre à mal ses populations.

Le vanneau huppé est toujours présent à la base de Loisirs de Cergy (VU).

4. Absents

De nombreux oiseaux ont vu leur population régresser durant ces dernières années dans toute l'Île-de-France et Cergy-Pontoise ne déroge pas à la règle : le tarier pâtre n'a pas été observé sur les carrés STOC (bien qu'il fût observé en dehors du protocole à Jouy-le-Moutier et à Vauréal). Ce qui est assez inquiétant au vu de la baisse générale de ses populations constatées depuis 2017. Autre absent, le roitelet triple bandeau n'a pas été observé cette année. De même pour la bondrée apivore observée en 2017 qui n'a toujours pas été repérée cette année.

C. EVOLUTIONS REMARQUABLES

Comme les années précédentes, la forte présence du martinet noir, de l'étourneau sansonnet, du moineau domestique et du pigeon ramier atteste d'une relative bonne santé des populations d'oiseaux nicheurs des milieux bâtis.

Le moineau domestique connaît une hausse par rapport à l'année 2018 ce qui nous rassure suite à l'importante baisse de ses populations sur les dernières années.

Le merle noir, la pie bavarde et la corneille noire font toujours partie des espèces les plus observées sur les deux mois d'étude. Ceci témoigne une nouvelle fois de la bonne dynamique des espèces ubiquistes et opportunistes, qui s'adaptent assez facilement à l'évolution de leur milieu de vie.

Le grand retour du merle noir ! En effet, son absence c'était faite silencieusement remarquée l'hiver dernier. Les merles ont été victimes d'une large épidémie du virus Usutu. Les effectifs de ces oiseaux chanteurs ont cependant l'air d'avoir retrouvé leurs valeurs habituelles. Cette évolution rassurante devra toutefois être suivie sur les années à venir.

Trois espèces exploratrices ont été observées cette année, la tourterelle turque avec quelques individus sur plusieurs carrés, la bernache du Canada bien établie à l'Île de loisirs et la perruche à collier, notée cette année sur de nombreux points STOC, qui confirme son implantation sur le territoire.

Les petites populations de rousserolles effarvates repérées depuis 2016 sont toujours bien présentes. La sittelle torchepot reste assez rare avec 5 individus observés cette année mais c'est plus que le seul individu noté en 2018. Beaucoup plus d'étourneaux sansonnets ont été notés par rapport à l'année 2018 (221 contre 125 l'an dernier).

D. TENDANCES GENERALES

Il existe également des espèces qui régressent en Ile-de-France mais pas dans l'agglomération, parmi elles on compte le pic épeiche et le verdier d'Europe qui sont toujours présents sur le territoire. Ces espèces autrefois communes déclinent fortement à l'échelle régionale depuis une dizaine d'années.

Cette année est une année favorable aux martinets noirs, ils sont présents aux mêmes endroits que les années précédentes mais les quantités ont augmenté sur la plupart des points.

Autre point marquant, le nombre d'individus totaux observés a augmenté cette année et la répartition entre les différentes espèces est assez homogène bien que dominée par les pigeons ramiers comme chaque année, les martinets noirs, les étourneaux sansonnets ou bien encore les moineaux domestiques.

Pour les milieux agricoles, l'utilisation des pesticides, la fragmentation des espaces et l'absence de haies sont néfastes au développement de l'avifaune spécialiste de ces milieux, comme l'atteste l'absence des relevés de certaines espèces telles que le busard Saint-Martin, présent à proximité dans le Vexin français. Les observations sur les quatre carrés de Cergy-Pontoise sont hélas en adéquation avec les analyses régionales.

La disparition de l'alouette des champs qui était pourtant présente l'année dernière dans la plaine maraîchère de Cergy et qui avait été relevée les trois années précédentes est cependant un signe inquiétant. Son absence cette année peut être due aux conditions climatiques (temps froid lors des observations à Cergy).



Le pic épeiche observé dans le bois de Cergy.

Malgré une surface importante de zones humides sur le territoire de l'agglomération, les espèces spécialistes de ces milieux ont du mal à s'implanter durablement. Les nuisances causées par l'activité humaine (très forte fréquentation, bruit, etc.) et la faible diversité des milieux sont défavorables au développement de l'avifaune.

Le STOC de cette année comporte de nombreux signes positifs notamment pour les martinets, les étourneaux sansonnets ou encore les mésanges charbonnières.

Pour les espèces non observées cette année sur les points STOC, leur absence des relevés est peut-être due aux mauvaises conditions météorologiques et ne traduit pas forcément une baisse de leurs effectifs. En effet certains points STOC ont été effectués sous la pluie lorsque les oiseaux s'abritent et ne chantent pas, ce qui rend difficile leur repérage.



La fauvette grisette observée près de la déchèterie des Linandes.

IV. PERSPECTIVES

A. SUIVI DES ESPECES

Le suivi des espèces s'organise sur le long terme. Les quatre carrés sont suivis par la cellule biodiversité depuis 2014 et continueront de l'être dans les années futures.

B. DES PISTES D' ACTIONS FAVORABLES A L'AVIFAUNE

Comme pour l'année précédente, les actions favorables sont les mêmes afin de retrouver une diversité importante de l'avifaune.

Il faut généraliser la gestion différenciée des espaces verts et continuer les pratiques de fauches tardives et de zones refuges qui sont incontestablement favorables à des espèces granivores comme le chardonneret élégant et la linotte mélodieuse.

Il faut veiller aussi à la naturalité des nouveaux aménagements d'espaces verts.



La sitelle torchepot.

Sans doute, l'extension des espaces agricoles voués à l'agriculture biologique et la plantation de haies auraient des effets positifs sur les espèces spécialistes de ces milieux.

D'autre part, compléter les corridors écologiques indiqués au SCOT permettrait de diminuer la fragmentation des espaces, et de réduire l'isolement de certaines populations d'oiseaux.

V. ANNEXES

Liste des 58 espèces rencontrées dans le cadre du STOC-EPS 2018

Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>)	Martinet noir (<i>Apus apus</i>)
Aigrette gazette (<i>Egretta garzetta</i>)	Martin-pêcheur (<i>Alcedo atthis</i>)
Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>)	Merle noir (<i>Turdus merula</i>)
Bergeronnette des ruisseaux (<i>Motacilla cinerea</i>)	Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>)
Bernache du Canada (<i>Branta canadensis</i>)	Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)
Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)	Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>)
Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>)	Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)
Corneille noire (<i>Corvus corone</i>)	Mouette rieuse (<i>Chroicocephalus ridibundus</i>)
Coucou (<i>Cuculus canorus</i>)	Perruche à collier (<i>Psittacula krameri</i>)
Cygne tuberculé (<i>Cygnus olor</i>)	Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>)
Etourneau sansonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>)	Pic vert (<i>Picus viridis</i>)
Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)	Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)
Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>)	Pigeon domestique (<i>Columba livia</i>)
Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)	Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)
Fauvette des jardins (<i>Sylvia borin</i>)	Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)
Foulque macroule (<i>Fulica atra</i>)	Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>)
Gallinule poule d'eau (<i>Gallinula chloropus</i>)	Roitelet huppé (<i>Regulus regulus</i>)
Geai des chênes (<i>Garrulus glandarius</i>)	Rossignol philomèle (<i>Luscinia megarhynchos</i>)
Goéland (<i>Larus sp.</i>)	Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>)
Grand cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>)	Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>)
Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)	Rougequeue à front blanc (<i>Phoenicurus phoenicurus</i>)
Grive draine (<i>Turdus viscivorus</i>)	Rousserolle effarvate (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>)
Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)	Serin cini (<i>Serinus serinus</i>)
Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)	Sittelle torchepot (<i>Sitta europaea</i>)
Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbica</i>)	Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>)
Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)	Tourterelle turque (<i>Streptopelia decaocto</i>)
Hypolaïs polyglotte (<i>Hippolais polyglotta</i>)	Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>)
Linotte mélodieuse (<i>Linaria cannabina</i>)	Vanneau huppé (<i>Vanellus vanellus</i>)
Loriot d'Europe (<i>Oriolus oriolus</i>)	Verdier d'Europe (<i>Chloris chloris</i>)